



Service d'encaissement
pour entreprise

Recouvrement sans risque. Notre éventail de services.

AVEZ-VOUS DES FACTURES DE CLIENTS IMPAYÉES ? NOUS NOUS EN CHARGEONS.

Vous avez déjà envoyé plusieurs rappels, sans succès ? Alors n'hésitez plus et remettez-nous vos impayées pour le recouvrement ! **Notre expérience depuis 1983 et plus de 4000 clients** sont notre meilleure publicité. Bon nombre de vos confrères sont bien conscients de ces avantages, dont ils profitent depuis plusieurs années.

Il vous suffit de nous envoyer via le site web, par poste, par mail ou par fax **la copie de votre facture et de nous laisser nous occuper du reste**. Nous travaillons au cas par cas et sur la base de mandats, sans contrats liés au temps, ni de forfaits annuels ou d'abonnements.



RECOUVREMENT OFFICIEL ET JURIDIQUE Y COMPRIS LE RECOURS AU TRIBUNAL

Vos clients reçoivent de notre part un dernier rappel et la possibilité d'un paiement échelonné de la créance ouverte. Si aucun paiement n'est effectué, nous engageons si nécessaire, immédiatement une procédure de mise en poursuite. Sur demande, nous vous représentons devant les tribunaux. Nous nous chargeons également de la gestion de vos actes de défaut de biens.



DES TARIFS TRANSPARENTS ET DES PRIX ÉQUITABLES.

En cas d'un recouvrement réussi, vous recevez **100 % des avoirs**, c'est-à-dire le montant de la facture réclamé. Nous ne conservons que les intérêts.

Si nos mesures n'aboutissent pas, nous ne vous facturons que les **frais administratifs avancés par nos soins** (office des poursuites, contrôle des habitants, etc.) plus le forfait de port, respectivement les frais de dossier.



SANS COMMISSIONS DE RÉUSSITE, NI DE FORFAITS ANNUELS

Notre taux de réussite est élevé, raison pour laquelle, nous ne percevons **ni de frais annuels ni de contributions**. Selon la devise « pay as you get », un cas de recouvrement négatif ne vous coûte pas plus cher, que si vous l'aviez vous-même déposé auprès des autorités.



INFOS GRATUITES, SUR LES LISTES DE BLOCAGE, EN LIGNE VIA PORTAIL « MY INKAS »

Consultez **gratuitement et sans limites** nos informations sur la solvabilité des clients de plus de 4000 prestataires de services, par le biais de notre **portail clients « my inkas »**.



Vous trouverez nos Conditions générales sur notre site web.

Aperçu des prix et des services de recouvrement

PRESTATIONS

Encaissement

Service de recouvrement à l'amiable	✓
Recouvrement officiel et juridique à partir de la mise en poursuite	✓
Suppression de la proposition législative (mainlevée) et actions en justice	✓
Traitement des actes de défaut de biens, y compris la prise en charge des coûts	✓
Infos gratuites, sur les listes de blocage	✓
Recherches des adresses	✓
Contrôles de solvabilité	✓
Recouvrement à l'étranger en GER, FRA et AUT	✓
Correspondance et traitement des réclamations	✓
Conventions de paiements échelonnés pour les débiteurs	✓
Disponibilité élevée et en continu	✓

PRIX ET CONDITIONS

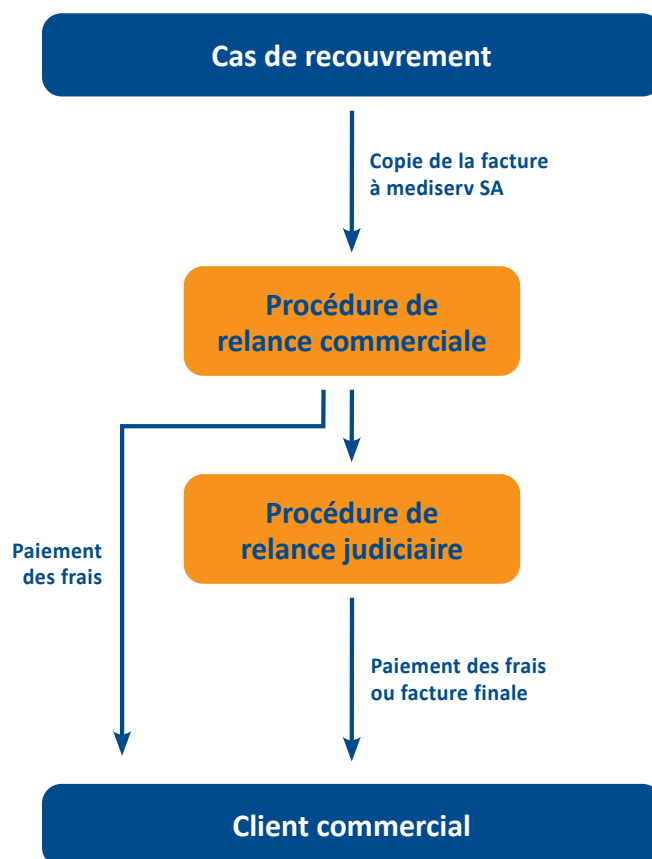
En votre faveur

En notre faveur

Frais de dossier	—	—
Forfait de port en cas de « clôture négative »	—	CHF 9.90
Le débiteur nous paye	créance de base complète	—
Le débiteur vous a payé directement ou en cas d'un retrait du dossier		
Créance de base jusqu'à CHF 100.—	—	—
Créance de base jusqu'à CHF 430.—	—	CHF 29.90
Créance de base de plus de CHF 430.—	—	7 % de la créance de base complète
Recouvrement à l'étranger en GER, FRA, AUT / frais en fonction de la charge de travail	—	sans majoration
Coûts officiels effectifs	—	sans majoration
Préparation de la requête de conciliation	—	CHF 19.90
Représentation en justice à l'extérieur* / mediserv taux horaire	—	CHF 95.00 / h
Commission de réussite à la conclusion	—	—
Traitement des actes de défaut de biens – Répartition du produit en cas de succès	50 %	50 %

* plus frais de voyage CFF 2ème cl.

Votre client ne paie pas ? C'est aussi simple que ça !



mediserv SA
Rue Neuve 5
2502 Biel / Bienne

Téléphone 032 560 39 00
Fax 032 560 39 01
E-Mail info@inkas.ch

www.inkas.ch

inkas //